ADHÉSIONS

CHOISISSEZ UN TYPE D'ADHÉSION, COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE ET ENVOYEZ VOTRE RÈGLEMENT :

soit par chèque à l'ordre A.I.A.P – U.N.E.S.C.O par voie postale,

soit par virement avec votre nom dans le libellé de l'ordre :
IBAN : MC58 3000 3015 0400 0372 7232 168 BIC : SOGEMCM1

La période des re-adhésions se situe entre le 1er novembre et le 31 décembre

Afficher le règlement intérieur du comité


COMITE NATIONAL MONEGASQUE

RÈGLEMENT INTERIEUR DU COMITE DE L'A.I.A.P.

1. ADMISSION « Membre actif - Artiste »

ADHÉSION* :

☐ ADHÉSION MEMBRE DE SOUTIEN 100€/AN ☐ ADHÉSION ARTISTE 100€/AN

ANNÉE D'ADHÉSION :

CIVILITÉ ☐ MONSIEUR ☐ MADAME

NOM * :

PRÉNOM * :

PSEUDONYME / NOM D'ARTISTE (CE NOM SERA UTILISÉ POUR TOUTE LA COMMUNICATION) :

E-MAIL * :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE * :

CODE POSTAL * :

VILLE * :

NATIONALITÉ * :

VILLE DE NAISSANCE :

DATE DE NAISSANCE :

PROFESSION * :

Artiste professionnel ou amateur :

☐ PROFESSIONNEL ☐ AMATEUR

MEMBRE DEPUIS (ANNÉE DE LA PREMIÈRE ADHÉSION) :

MODE DE RÈGLEMENT * :

☐ VIREMENT ☐ CHÈQUE

MESSAGE :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR * :

☐ J'AI LU ET J'ACCEPTE SANS RÉSERVES LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ

ENVOYER

Votre adhésion nécessite la collecte de vos données personnelles sur ce formulaire. Elles font l'objet d'un enregistrement et d'un traitement informatique et statistique destiné à la gestion de votre adhésion, dans le cadre d'un consentement de nature contractuel matérialisé par ce formulaire. Elle permet également de vous envoyer des informations (professionnelles, fiches pratiques, services, appels à projet… etc) Elles sont conservées le temps de votre adhésion. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez, à tout moment, exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant le Comité à propos de la protection des données personnelles.